

Procès-verbal  
Conseil d'établissement  
**9 février 2022**

## Présences

Mme Marylène Bourget, directrice de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie  
Mme Lyse St-Pierre, directrice adjointe de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie  
M. Vincent Ménard, président du conseil d'établissement et parent d'un élève de l'École du Ruisseau  
Mme Annie-Claude Bérubé, parent d'un élève de l'École du Ruisseau  
Mme Julie Gervais, parent d'un élève de l'École Sainte-Marie  
M. Charles Martel, parent d'un élève de l'École Sainte-Marie  
Mme Lysanne Cantin, parent d'un élève de l'École Sainte-Marie  
M. François Garant, enseignant à l'École Sainte-Marie  
Mme Mélissa Prévost, enseignante à l'École Sainte-Marie  
Mme Norah Aubry, enseignante à l'École du Ruisseau  
Mme Mélanie Demers, responsable du service de garde de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie  
Mme Dominique Demers, TES  
Mme Vicky Aubé, orthopédagogue

## Absents

Mme Charlotte Le May, psychologue à l'École du Ruisseau, Sainte-Marie  
Mme Cathy Bissonnette, adjointe au service de garde de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie  
Mme Maggie Boissonneault, parent d'un élève de l'École du Ruisseau

## 1. Préliminaires

### 1.1. Ouverture de la rencontre

M. Ménard, président du conseil d'établissement de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie, s'adresse aux membres du conseil.

### 1.2. Présence et vérification du quorum

Après vérification, le quorum est atteint.

### 1.3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Lecture du projet d'ordre du jour et faite.

Il est suggéré que le point 2.1 *Critères de sélection d'une direction d'école* soit déplacé au point 5.1.

Il est proposé par M. Garant et appuyé par Mme Bérubé d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre

Lecture du procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre est faite.

Il est demandé de faire deux correctifs à la liste des présences.

Il est proposé par M. Martel et appuyé par M. Garant d'adopter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre tel que modifié.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 1.5. Suivi au procès-verbal

Projet-pilote : notre école n'a pas été choisie.

Photo scolaire : le point sera discuté lors de la présente rencontre.

Vitesse Sainte-Marie : le point sera discuté lors de la présente rencontre.

### 1.6. Intervention du public

Aucun suivi

## 2. Consultations – Décisions

### 2.1. Critères de sélection d'une direction d'école

Le point devient le 5.1

### 2.2. Horaire modifié pour le préscolaire 2022-2023 – Approbation

Mme Bourget présente sommairement le nouveau programme-cycle au préscolaire et les impacts dans le quotidien avec ce projet pédagogique particulier.

Il est proposé par Mme Cantin et appuyé par M. Garant d'approuver l'horaire modifié pour le préscolaire 2022-2023.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2.3. Consultation des élèves

- Banc de l'amitié
- Accueil des nouveaux élèves (nouveaux arrivants)
- Travailler avec le parlement écolier
- Application service éducatif : consciences de soi (niveau humain), aimé, senti
- Document de M. Ménard / consultations des élèves. Trois meilleures idées par classe. Faire un document du résumé des idées des deux écoles.
- Objets promotionnels (crayon et règle)
- S'adjoindre le Tremplin, la Maison de la famille
- Février : structurer un plan
- Mars : tournée des classes / parlement écolier

#### **2.4. SDG : retour sur les décisions en lien avec la semaine de relâche**

Règles à amender :

- 45 inscriptions minimum
- 20 \$ de frais de garde pendant la semaine de relâche
- 11 \$ de frais maximum pour les activités lors de la semaine de relâche.

À revoir en juin avec des calculs précis pour les règles internes.

#### **2.5. SDG : fermeture à la semaine relâche**

Selon les règles de régie interne de l'an dernier, on discute de la fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche 2022.

Il est proposé par Mme Aubry et appuyé par Mme Gervais d'approuver la fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **2.6. Activité Cycloforme à Sainte-Marie le 1<sup>er</sup> juin – Approbation**

Une sortie éducative classe nature est présentée au conseil. L'activité Cycloforme est prévue à l'École Sainte-Marie le 1<sup>er</sup> juin. La facture sera payée avec l'allocation de la mesure 15021V4.

Il est proposé par Mme Aubé et appuyé par Mme Aubry d'approuver la tenue de l'activité Cycloforme le 1<sup>er</sup> juin pour les élèves de l'École Sainte-Marie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **2.7. Vitesse autour des écoles (idées à partager)**

On remarque que plusieurs automobilistes ne se conforment pas à la vitesse maximale prévue dans les zones scolaires mettant la sécurité des élèves en danger.

Les membres du conseil discutent de la situation. Quelques idées ressortent des discussions.

- Faire des rappels sur les pages Facebook des deux milieux.
- Aviser les membres du prochain comité de parents de la situation.
- Acheminer une lettre pour la Ville de Lévis.
- Exposer la situation au service de police de la Ville de Lévis et leur demander de faire circuler des patrouilles à proximité des écoles lors des entrées et des sorties des élèves.

### **3. Informations**

#### **3.1. Mise à jour Covid-19**

La direction fait la mise à jour pour les membres du conseil d'établissement.

- Vaccination : à deux reprises (en décembre et en janvier), une équipe du CLSC s'est présentée dans les deux écoles pour procéder à la vaccination des élèves inscrits par leurs parents sur Clic santé.
- Santé publique : les communications de la santé publique ont été acheminées aux parents et au personnel.
- Tests de dépistage maison : à deux reprises, les élèves ont reçu une boîte de tests de dépistage à apporter à la maison.
- Capteurs de CO2 : l'opération est à finaliser avec les bons plans de l'école.

### **3.2. Photos scolaires**

Les services de Belco photo ont été retenus pour la prise des photos des élèves en 2022-2023. La disponibilité et la livraison des photographies avant décembre sont assurées par l'entreprise.

Les dates demeurent à confirmer.

### **3.3. Évaluation au service de l'apprentissage (lettre aux parents et vidéo)**

Les bulletins seront accessibles aux parents sur Mozaïk dès demain, 10 février. Un courriel sera également envoyé avec un document présentant les barèmes, cibles, rétroaction et défis ainsi qu'un document sur la triangulation des apprentissages.

## **4. Rapports**

### **4.1. Rapport et correspondance du président**

Le président du conseil d'établissement remercie tout le monde.

### **4.2. Rapport de la direction**

- Période d'inscription pour l'année scolaire 2022-2023 : dans Mozaïk 97 % des inscriptions sont faites pour du Ruisseau et 95 % pour Sainte-Marie.
- Appels d'offres pour les agrandissements : prévision en septembre.
- Maison des jeunes : des activités ont lieu à Sainte-Marie en collaboration avec la Maison des jeunes.

### **4.3. Rapport du service de garde**

Aucun suivi

### **4.4. Rapport du personnel enseignant et des professionnels**

- EEDCA : gestion de temps efficace, persévérance
- Journées de la persévérance scolaire du 14 au 18 février
- Février – Mois de l'histoire des Noirs
- Olympiades
- Patinoire pour les élèves de 2e année et plus
- Ski au Centre de Plein-Air de Lauzon pour les élèves du préscolaire à la 3e année avec des parents accompagnateurs.
- Activité de la Saint-Valentin

### **4.5. Rapport du représentant au Comité de parents**

Mme Bérubé résume la rencontre de décembre :

- Kevin Lacasse, trajectoire emploi
- Acte d'établissement
- Processus d'affectation

M. Martel fait un rapide survol de la rencontre de janvier :

- CFP
- Transport / retard
- Covid-19
- Tempête du 17 janvier
- Responsabilité citoyenne

## **5. Autres points**

### **5.1. Date de la prochaine réunion**

30 mars 2022, 19 h

### **5.2. Critère de sélection d'une direction**

M. Ménard produira un modèle de lettre.

## **6. Levée de l'assemblée**

La levée de la séance est proposée par M. Garant et appuyée par Mme Gervais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La séance est levée à 21 h 09.